

Covid-19 et AMP* :

les réponses aux questions que vous vous posez



**Généralités
sur le Covid-19**



**Symptômes
du Covid-19
et traitements**



**Transmission
du Covid-19**



Covid-19 et AMP*

Recommandations des sociétés savantes :

- durant le pic de l'épidémie
- actuellement

**Moyens mis en œuvre dans les centres
d'AMP***



Gestes barrières



**Covid-19
et grossesse**

* Assistance médicale à la procréation

GÉNÉRALITÉS SUR LE COVID-19

QU'EST-CE QUE LE CORONAVIRUS ?

Les coronavirus sont une famille de virus, qui provoquent des maladies allant d'un simple rhume (certains virus saisonniers sont des coronavirus) à des pathologies plus sévères comme le MERS-CoV ou le SRAS.

Le virus identifié en janvier 2020 en Chine est un nouveau coronavirus, nommé SARS-CoV-2. La maladie provoquée par ce coronavirus a été nommée Covid-19 par l'Organisation mondiale de la Santé - OMS. Depuis le 11 mars 2020, l'OMS qualifie la situation mondiale du Covid-19 de pandémie ; c'est-à-dire que l'épidémie est désormais mondiale.



QUEL EST LE DÉLAI D'INCUBATION DE LA MALADIE ?

Le délai d'incubation est la période entre la contamination et l'apparition des premiers symptômes. Le délai d'incubation du coronavirus Covid-19 est de 3 à 5 jours en général, il peut toutefois s'étendre davantage (jusqu'à 24 à 32 jours d'après certaines données scientifiques). Pendant cette période, le sujet peut être contagieux : il peut être porteur du virus avant l'apparition des symptômes ou à l'apparition de signaux faibles.

LE VIRUS A-T-IL MUTÉ ?

À ce jour il n'existe pas d'arguments scientifiques suffisamment robustes en cette faveur, mais cette hypothèse ne peut pas être complètement exclue. Les travaux de recherche se poursuivent aujourd'hui pour mieux connaître le virus.

D'OÙ VIENT LE CORONAVIRUS COVID-19 ?

Les premières personnes à avoir contracté le virus s'étaient rendues au marché de Wuhan dans la province de Hubei en Chine. La maladie semblerait donc venir d'un animal (zoonose) mais l'origine n'a pas été confirmée.

QUELS SONT LES SYMPTÔMES DU CORONAVIRUS COVID-19 ?

Les symptômes principaux sont la fièvre ou la sensation de fièvre et la toux.

La perte brutale de l'odorat, sans obstruction nasale et la disparition totale du goût sont également des symptômes qui ont été observés chez les malades.

Chez les personnes développant des formes plus graves, on retrouve des difficultés respiratoires pouvant mener jusqu'à une hospitalisation en réanimation et au décès.

APRÈS AVOIR GUÉRI DU CORONAVIRUS, EST-ON IMMUNISÉ OU EST-IL POSSIBLE DE TOMBER MALADE UNE DEUXIÈME FOIS ?

Après avoir rencontré un virus, notre organisme développe des défenses immunitaires appelées anticorps, lui permettant de se défendre contre ce virus. Bien que nous soyons encore à un stade précoce pour nous prononcer sur cette question, de l'avis des scientifiques les premières données semblent rassurantes, car à ce jour, aucun cas réellement confirmé de recontamination ne semble avoir eu lieu.



TRANSMISSION DU COVID-19

COMMENT SE TRANSMET LE CORONAVIRUS COVID-19 ?

La maladie se transmet par les gouttelettes (sécrétions invisibles projetées lors d'une discussion, d'éternuements ou de la toux). On considère donc qu'un contact étroit avec une personne malade est nécessaire pour transmettre la maladie : même lieu de vie, contact direct à moins d'un mètre lors d'une discussion, d'une toux, d'un éternuement ou en l'absence de mesures de protection.

Un des autres vecteurs privilégiés de la transmission du virus est le contact des mains non lavées ou des surfaces souillées par des gouttelettes, également à risque de contamination.

C'est donc pourquoi les gestes barrières et les mesures de distanciation sociale sont indispensables pour se protéger de la maladie.

Les résultats de certains travaux scientifiques indiquent aussi que la transmission du Covid-19 par aérosol (c'est-à-dire dans l'air) est plausible. Cependant, on ne peut pas en déduire que le coronavirus contamine des personnes en restant en suspension dans l'air.



PEUT-ON ÊTRE EN CONTACT D'UN MALADE SANS ÊTRE CONTAMINÉ ?

Le risque est toujours présent, et plus le contact est long et rapproché, plus le risque de contamination augmente (plus de 15 minutes, à moins d'un mètre). C'est la raison pour laquelle la distanciation sociale et les mesures barrières doivent être appliquées. Il est donc possible de vivre avec un cas Covid-19 à domicile si l'on respecte scrupuleusement les gestes barrières.

LE VIRUS CIRCULE-T-IL DANS L'AIR ?

Les résultats de certains travaux scientifiques indiquent que la transmission du Covid-19 par aérosol (c'est-à-dire dans l'air) est plausible. Cependant, on ne peut pas en déduire que le coronavirus contamine des personnes en restant en suspension dans l'air.

Le coronavirus responsable du Covid-19 se transmet par les gouttelettes, qui sont les sécrétions respiratoires qu'on émet quand on tousse, quand on éternue ou qu'on parle.

Le virus est transporté par les gouttelettes et peut atteindre une personne à proximité (< 1 mètre) ou se fixer sur une surface souillée par les gouttelettes, comme les mains ou les mouchoirs. C'est pour cela qu'il est important de respecter les gestes barrières et les mesures de distanciation sociale.

COMBIEN DE TEMPS LE COVID-19 PEUT-IL VIVRE SUR UNE SURFACE ?

Dans des conditions propices à sa survie, le virus pourrait survivre, sous forme de traces, plusieurs jours sur une surface. Toutefois, ce n'est pas parce qu'un peu de virus survit que cela est suffisant pour contaminer une personne qui toucherait cette surface. En effet, au bout de quelques heures, la grande majorité du virus meurt et n'est probablement plus contagieux. Pour rappel, la grande transmissibilité du coronavirus Covid-19 n'est pas liée à sa survie sur les surfaces, mais à sa transmission quand on tousse, qu'on éternue, qu'on discute ou par les gouttelettes expulsées et transmises par les mains. C'est pour cela qu'il est important de respecter les gestes barrières et les mesures de distanciation sociale.

LES MOUSTIQUES PEUVENT-ILS TRANSMETTRE LE VIRUS ?

Non il n'existe aucune preuve de transmission du virus à travers les moustiques, ou tout autre animal d'ailleurs. Le coronavirus Covid-19 se transmet entre humains, via les gouttelettes respiratoires.

PEUT-ON ATTRAPER LA MALADIE PAR L'EAU ?

À ce jour, il n'a pas été rapporté de contamination par l'eau traitée des réseaux urbains. Cette maladie est à transmission interhumaine par la voie des gouttelettes (toux, éternuements, mains souillées par les gouttelettes). La source originelle du virus n'est pas encore identifiée mais semble d'origine animale.

EXISTE-T-IL DES RISQUES LIÉS AUX ANIMAUX DOMESTIQUES (D'ÉLEVAGE ET FAMILIERS) ?

Il n'existe aucune preuve que les animaux domestiques jouent un rôle dans la propagation coronavirus Covid-19. De plus, le passage du coronavirus Covid-19 de l'être humain vers une autre espèce animale semble peu probable.

EXISTE-T-IL DES RISQUES LIÉS AUX ALIMENTS ?

Au vu des informations disponibles, le passage du coronavirus Covid-19 de l'être humain vers une autre espèce animale semble actuellement peu probable, et la possible contamination des denrées alimentaires d'origine animale (DAOA) à partir d'un animal infecté par le Covid-19 est exclue.

Les aliments crus ou peu cuits ne présentent pas de risques de transmission d'infection particuliers, dès lors que les bonnes règles d'hygiène habituelles sont respectées lors de la manipulation et de la préparation des denrées alimentaires.

COMMENT ÉLIMINER MES DÉCHETS CONTAMINÉS PAR LE CORONAVIRUS ?

L'élimination des déchets contaminés ou susceptibles d'être contaminés par le Covid-19 (masques, mouchoirs à usage unique et bandeaux pour le nettoyage des surfaces des habitations) chez les personnes malades ou susceptibles d'être infectées incombe aux particuliers.

Pour vous aider, voir le site suivant :

https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/fiche_covid19_dechets_contamines_elimination_particulier_20200323_vf.pdf



GESTES BARRIÈRES

QUELS SONT LES GESTES BARRIÈRES POUR SE PROTÉGER DU COVID-19 ?

Face à l'infection, il existe des gestes pour se protéger, pour faire barrière au coronavirus :

- se laver les mains très régulièrement ;
- se distancier d'au moins un mètre de chaque autre personne autour de soi ;
- tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir jetable ;
- saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades ;
- utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter ;
- éviter les rassemblements, limiter les déplacements et les contacts.



EST-IL UTILE DE SE PROTÉGER LE VISAGE AVEC UN FOULARD OU UNE ÉCHARPE LORSQU'ON VA FAIRE SES COURSES OU QUE L'ON SORT DANS LA RUE ?

Il n'existe aucune étude ce jour évaluant l'efficacité des foulards ou écharpes en tant que « masques » pour se protéger de virus. Il semble toutefois peu probable qu'ils soient efficaces, car les mailles des tissus utilisés laissent passer les virus.

LES MASQUES ARTISANAUX OU EN TISSUS SONT-ILS EFFICACES POUR SE PROTÉGER DU COVID-19 ?

Les masques en tissu peuvent être utiles lorsque le porteur est malade, cela peut diminuer la probabilité de transmettre des postillons aux personnes qu'il rencontre et sur les surfaces aux alentours. Ces masques restent moins efficaces que les masques chirurgicaux ou FFP2.

Il n'est pas prouvé que ces masques soient efficaces pour se protéger, mais ils le sont pour protéger les autres si l'on est malade. Par ailleurs, il faut toujours continuer à appliquer les autres mesures barrières car le port d'un masque peut donner un faux sentiment de sécurité, les études montrent que les porteurs de masques se touchent bien plus souvent le visage, et risquent de plus se contaminer.

Le port de masques dits « grand public » par un grand nombre de personnes peut réduire les risques de contamination dans des lieux publics. Idéalement ces masques doivent être confectionnés en suivant les consignes de l'Afnor.

Pour vous aider :

<https://www.afnor.org/actualites/coronavirus-telechargez-le-modele-de-masque-barriere/>

L'application de l'ensemble de mesures barrières et de distanciation sociale est le procédé le plus efficace pour se protéger du Covid-19.

JE PENSE AVOIR ÉTÉ EXPOSÉ.E À UN MALADE COVID-19 : QUE FAIRE ?

Je me renseigne de manière personnalisée sur la conduite à tenir, en visitant le site <https://maladiecoronavirus.fr/>

LES GANTS SONT-ILS UTILES POUR SE PROTÉGER DU COVID-19 ?

Non. Les gants peuvent également servir de support au virus après souillage par des gouttelettes contenant des virus (les gouttelettes sont les sécrétions respiratoires qu'on émet quand on tousse, éternue, ou discute).

Par ailleurs, les gants donnent un faux sentiment de sécurité, les études montrent que les porteurs de gants se touchent bien plus souvent le visage, et risquent de plus se contaminer.

Porter des gants est donc inutile, sauf dans des situations très spécifiques (personnel soignant réalisant des prélèvements ou gestes à risque). Ce sont les gestes barrières (se laver fréquemment les mains, tousser dans son coude, utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter après utilisation) et les mesures de distanciation sociale qui sont efficaces.

FAUT-IL DÉSINFECTER LES SURFACES ?

Oui. Les produits de nettoyage et désinfectants couramment utilisés (eau de Javel, éthanol 70 %...) sont efficaces contre le Covid-19. En plus du nettoyage régulier, les surfaces qui sont fréquemment touchées avec les mains doivent être nettoyées et désinfectées deux fois par jour, notamment lorsqu'elles sont visiblement souillées. Il s'agit par exemple des poignées de porte, des boutons d'ascenseur, des interrupteurs d'éclairage, des poignées de toilettes, des comptoirs, des mains courantes, des surfaces d'écran tactile et des claviers.

EXISTE-T-IL UN VACCIN ?

Il n'existe pas de vaccin contre le coronavirus Covid-19 pour le moment. De nombreux laboratoires travaillent sur l'élaboration de vaccins, mais ceux-ci ne devraient pas être disponibles avant plusieurs mois.

Concernant les traitements, plusieurs sont en cours d'évaluation en France et dans le monde, en lien avec l'OMS pour être utilisés contre le coronavirus Covid-19.

JE VIS AVEC UN MALADE COVID-19 : QUE FAIRE ?

Le proche du malade suit les recommandations sanitaires d'isolement à domicile, voir le site :

https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/covid19_fiche_patients-2.pdf

Je suis les recommandations d'élimination des déchets contaminés ou susceptibles d'être contaminés, voir le site :

https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/fiche_covid19_dechets_contamines_elimination_particulier_20200323_vf.pdf

Pour me protéger moi et mes proches, je reste isolé.e à domicile, je réduis strictement les sorties sauf pour ravitaillement alimentaire, j'applique rigoureusement les gestes barrières (je me lave les mains très régulièrement, je tousse et j'éternue dans mon coude, j'utilise des mouchoirs à usage unique, je salue sans serrer la main et j'arrête les embrassades), je prends ma température 2 fois par jour et j'auto-surveille les symptômes de la maladie. Je fais du télétravail si possible.



SYMPTÔMES DU COVID-19 ET TRAITEMENTS

J'AI DES SYMPTÔMES (TOUX, FIÈVRE) QUI ME FONT PENSER AU COVID-19, QUE FAIRE ?

Je reste à domicile, j'évite les contacts, j'appelle un médecin ou j'appelle le numéro de permanence de soins de ma région et ne me rends pas directement au cabinet, au laboratoire ou aux urgences. Je peux également bénéficier d'une téléconsultation. Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires j'appelle le SAMU-Centre 15.

Je peux me renseigner de manière personnalisée sur la conduite à tenir, en visitant le site : <https://maladie-coronavirus.fr/>

Pour en savoir plus sur les traitements de la fièvre, trouvez les informations sur les médicaments que vous devez prendre, voir le site : <https://sfpt-fr.org/covid19-foire-aux-questions/1099-j-ai-de-la-fievre-quel-medicament-dois-je-prendre>.

Également disponibles sur ce site, les informations sur les médicaments de la toux <https://sfpt-fr.org/Covid-19/toux>.



QUELS SONT LES TRAITEMENTS ACTUELS CONTRE LE COVID-19 ?

Les patients infectés par le coronavirus bénéficient aujourd'hui de traitements symptomatiques, c'est à dire qui visent à diminuer les symptômes.

Le seul traitement recommandé pour diminuer la fièvre en cas de Covid-19 est le paracétamol. Il ne faut pas en prendre plus de 1 g par prise (espacées d'au moins 4h), et pas plus de 3g au total par jour (en savoir plus sur le paracétamol, voir le site: <https://sfpt-fr.org/covid19-foire-aux-questions/1099-j-ai-de-la-fievre-quel-medicament-dois-je-prendre>).

Il n'existe pas de traitement spécifique contre le coronavirus ayant fait preuve de son efficacité et de sa sécurité à ce jour. Cependant, la recherche s'active et de nombreuses molécules sont en cours d'évaluation.

- En savoir plus sur les études en cours, voir le site : <https://sfpt-fr.org/covid19-foire-aux-questions/1095-y-a-t-il-actuellement-des-etudes-en-cours-pour-tester-des-medicaments-contre-le-coronavirus>

Un grand essai clinique a démarré au niveau européen pour évaluer plusieurs traitements. Cet essai, dénommé Discovery, a pour but d'évaluer l'efficacité et la sécurité de quatre stratégies thérapeutiques expérimentales qui pourraient avoir un effet contre le Covid-19. Les molécules testées sont le Remdesivir, l'association Lopinavir + Ritonavir, l'association Lopinavir + Ritonavir + interféron beta et enfin l'hydroxychloroquine. L'essai compte inclure notamment 800 patients en France. Il y a donc de nombreuses pistes thérapeutiques potentielles, mais dont l'efficacité et l'innocuité doivent être démontrées. Pour le moment aucune n'est favorisée et, aucun traitement spécifique n'est validé.

LA PRISE D'ANTI-INFLAMMATOIRE (IBUPROFÈNE) POURRAIT-IL ÊTRE UN FACTEUR D'AGGRAVATION DE L'INFECTION ?

De manière générale, l'automédication par anti-inflammatoires doit être proscrite. De plus, il semblerait que les anti-inflammatoires non stéroïdiens puissent être un facteur d'aggravation de l'infection.

Ainsi, dans le cas d'une infection au coronavirus Covid-19 :

seul le paracétamol est recommandé, avec pas plus de 1 g par prise (espacée au minimum de 4h), et pas plus de 3g au total par jour (en savoir plus sur le paracétamol :

<https://sfpt-fr.org/covid19-foire-aux-questions/1099-j-ai-de-la-fievre-quel-medicament-dois-je-prendre>

Si vous êtes déjà sous anti-inflammatoires ou en cas de doute :

- demandez conseil à votre médecin ;
- ou consultez le site <https://www.covid19-medicaments.com>

Plus d'informations sur le site de la Société Française de Pharmacologie et de Thérapeutique :

• Sur la prise d'anti-inflammatoires non stéroïdiens en cas de fièvre : <https://sfpt-fr.org/covid19-foire-aux-questions/1085-je-prends-ou-je-souhaite-prendre-un-anti-inflammatoire-non-steroidien-ains-pour-la-fievre-que-dois-je-faire>

• Sur la prise d'anti-inflammatoires non stéroïdiens en cas de toux ou de myalgies : <https://sfpt-fr.org/covid19-foire-aux-questions/1087-j-ai-de-la-fievre-et-je-prends-ou-je-souhaite-prendre-un-anti-inflammatoire-non-steroidien-ains-pour-la-toux-ou-les-myalgies-que-dois-je-faire>

COMMENT VÉRIFIER SI UN MÉDICAMENT POURRAIT AGGRAVER MES SYMPTÔMES ?

Je vérifie si un médicament pourrait être à risque d'aggraver mes symptômes sur le site www.covid19-medicaments.com.

Ce site est réalisé avec la validation scientifique du Réseau Français des Centres Régionaux de Pharmacovigilance, du Département Hospitalo-Universitaire de Pharmacologie de Bordeaux, du Conseil Scientifique du site pharmacovid de la SFPT et avec l'expertise technologique de Synapse Medicine.



Durant le pic de l'épidémie

Quelles étaient les recommandations des sociétés savantes concernant les activités d'assistance médicale à la procréation (AMP) durant le pic de l'épidémie de Covid-19 en France ?

Dans le contexte d'évolution de l'épidémie du virus SARS-CoV-2 responsable du Covid-19 au mois de mars 2020, l'Agence de la biomédecine avait émis le 12 et 25 mars des recommandations relatives aux activités d'assistance médicale à la procréation (AMP). Définies en concertation avec les sociétés savantes*, ces recommandations étaient destinées à tous les patients concernés par une technique d'AMP, qu'ils soient ou non infectés par ce virus.



Du fait de la circulation importante du SARS-CoV-2 sur le territoire national, majorant ainsi le risque de contamination lors des déplacements des patients, le ratio bénéfice-risque avait conduit à émettre les recommandations suivantes, en attendant de nouvelles recommandations pour la reprise de l'activité dans les centres d'AMP :

- il était conseillé de reporter les activités cliniques et biologiques d'AMP, quelle que soit la technique (fécondation in vitro, transfert d'embryon congelé, insémination artificielle, don de gamètes, préservation de la fertilité non urgente) ;
- il était préconisé, dans le contexte à l'époque, de ne pas regarder l'âge et la diminution de la réserve ovarienne comme une urgence imposant la réalisation d'une AMP, quand bien même ces critères constituaient habituellement des conditions de prise en charge rapide ;

■ pour la préservation de la fertilité urgente (pour raison oncologique) :

- concernant la conservation d'ovocytes et de tissus germinaux, l'évaluation du ratio bénéfice-risque n'était pas en faveur de la poursuite de cette activité ; il était donc recommandé, sauf cas très particulier, de ne pas la conduire ;
- concernant la conservation des spermatozoïdes, le ratio bénéfice-risque, spécifique à chaque patient, établissement et contexte épidémiologique, pouvait conduire à renoncer à une prise en charge.

*Recommandations établies en collaboration avec les sociétés professionnelles suivantes :

- Fédération nationale des biologistes des laboratoires d'étude de la fécondation et de la conservation de l'œuf (BLEFCO)
- Fédération nationale des centres d'étude et de conservation des œufs et du sperme humains (Fédération des CECOS)
- Collège national des gynécologues et obstétriciens de France (CNGOF)
- Fédération nationale des collèges de gynécologie médicale (FNCGM)
- Groupe d'étude pour le don d'ovocytes (GEDO)
- Groupe d'études sur la fécondation in vitro en France (GEEFF)
- Groupe de recherche et d'études sur la cryoconservation ovarienne et testiculaire (GRECOT)
- Société de médecine de la reproduction (SMR)

Actuellement

Quelles sont les recommandations actuelles des sociétés savantes pour la reprise de l'activité en AMP ?

En France, à partir des recommandations européennes* et afin de préparer la reprise de l'activité des centres d'AMP, l'Agence de la biomédecine a constitué un groupe de travail dédié à l'élaboration de nouvelles recommandations. Ce groupe de travail a réuni des représentants de sociétés savantes d'AMP, des infectiologues, virologues, hygiénistes ainsi que des représentants des ARS et d'association de patients.

Des recommandations autorisant la reprise de l'activité dans les centres d'AMP français sous certaines conditions ont été publiées le 13 mai 2020 par l'Agence de Biomédecine et ce groupe de travail, puis entérinées par la Direction générale de la Santé (DGS). Ces recommandations ont été révisées en date du 17 juin 2020 par l'Agence de la biomédecine, dans le cadre d'un groupe de travail réunissant des sociétés savantes, des experts, une association de patients et des institutions.

Si les recommandations élaborées par l'Agence de la biomédecine constituent un préalable à la reprise des activités dans les centres d'AMP, les agences régionales de santé (ARS) seront chargées d'autoriser ou non la reprise des activités médicales dans les établissements de santé, selon les conditions locales et régionales de circulation du virus.

Afin d'assurer une prise en charge des patient.e.s en cohérence avec le respect des gestes barrières et des distances sociales, l'Agence de la biomédecine recommande une reprise des activités d'AMP progressive, évolutive et répondant à des critères de sécurité sanitaire stricts afin de limiter les risques de contamination, tant pour les patient.e.s que pour le personnel de santé.

*ESHRE guidance on recommending ART treatments, date of publication: 23/04/2020, last update: 05/05/2020 <https://www.eshre.eu/Home/COVID-19WG>

**https://www.agence-biomedecine.fr/IMG/pdf/2020-06-17_recommandations_reprise_activites_amp-sars-cov-2_-_v2.pdf

MOYENS MIS EN ŒUVRE DANS LES CENTRES D'AMP

Quels sont les moyens mis en œuvre dans les centres d'AMP pour éviter tous risques de contamination et assurer de nouveau une prise en charge des patient.e.s ?

Reprise de l'activité d'AMP progressive, raisonnée et en toute sécurité

- Critères de sécurité sanitaire stricts afin de limiter les risques de contamination, tant pour les patient.e.s que pour le personnel de santé.
- Recueil du consentement des patient.e.s à réaliser ou non une AMP dans ce contexte après information éclairée par l'équipe médicale sur les risques éventuels liés à la circulation du virus SRAS-Cov-2
- Dépistage des patientes avant et pendant l'AMP :
 - questionnaire d'orientation diagnostique recherche symptômes Covid-19 pour les 2 membres du couple à réaliser tout au long du parcours pour moduler la prise en charge ;
 - prise de température en cas de signes d'appel (symptômes, frissons)
- En fonction des cas, des résultats du dépistage et des éventuels tests diagnostiques réalisés, la prise en charge en AMP pourra être reportée de 2 mois ou de 3 mois après le début des symptômes, selon la sévérité de l'infection.
- Le patient (les 2 membres du couple, le cas échéant) s'engage à respecter les consignes de sécurité sanitaire du centre et à déclarer sans délai l'apparition de tout symptôme ou changement dans sa situation.
- La télémedecine doit être privilégiée autant que faire se peut.
- Les pertes de chance de procréer n'étant pas les mêmes pour tous les couples, il sera nécessaire de prioriser certaines prises en charge.

Nécessité de prioriser les prises en charge à la réouverture des centres

Les équipes médicales des centres d'AMP décideront de reprendre ou pas la prise en charge des couples suite à l'évaluation de chaque situation, en ayant toujours comme objectif la réduction du risque d'exposition des patient.e.s et des soignants au Covid-19.

Situations prioritaires

- Indication de préservation de la fertilité urgente, pour des personnes ayant un cancer dont le traitement est toxique pour la fertilité
- Diminution ou annulation des chances de procréation en lien avec un allongement du délai de la prise en charge, notamment l'âge, la réserve ovarienne diminuée, l'endométrieose ovarienne sévère.
- Annulation d'une tentative en cours de stimulation en mars 2020, à l'arrêt des activités d'AMP du fait de l'épidémie.

Cas des patients présentant un facteur de risque de gravité au Covid-19

- Pour les patient.e.s présentant des antécédents médicaux pouvant provoquer des complications sévères en cas de contamination par le Covid-19 (pathologie chronique respiratoire, AVC, diabète, surpoids ...), la situation pourra être discutée au cas par cas en réunion pluridisciplinaire pour décider de la prise en charge ou non.

Cela concerne :

- toutes les femmes avant une AMP quelle que soit la prise en charge (IIU, TEC, FIV, ICSI) ;
- les hommes avant une intervention pour chirurgie testiculaire.

Cela ne concerne pas :

- les conjoints des femmes qui réalisent une AMP ;
- les hommes qui réalisent un bilan de spermologie diagnostique.

Cas des donneuses d'ovocytes :

Toute AMP avec utilisation d'ovocytes ou d'embryons congelés est possible.

La reprise des ponctions des donneuses d'ovocytes est envisageable si :

- les moyens humains et matériels sont réunis dans l'établissement,
- la donneuse s'inscrit dans le parcours patient décrit plus haut (dépistage par le questionnaire d'orientation diagnostique). En complément, il est recommandé de réaliser une recherche du SARS-CoV-2 par RT-PCR sur prélèvement naso-pharyngé, même en l'absence de symptômes, 48h avant le déclenchement.

Cas des donneurs de spermatozoïdes :

Toute AMP avec utilisation de spermatozoïdes ou d'embryons congelés est possible.

La reprise de spermatozoïdes en vue d'un don est envisageable si :

- les moyens humains et matériels sont réunis dans l'établissement,
- le donneur s'inscrit dans le parcours patient décrit plus haut (dépistage par le questionnaire d'orientation diagnostique). En complément, il est recommandé de réaliser :
 - 48 h avant le premier recueil, une recherche du SARS-CoV-2 par RT-PCR sur prélèvement naso-pharyngé (anticorps totaux) ;
 - 48 h avant les autres recueils, une sérologie de contrôle (anticorps totaux) ;
 - Un mois après le dernier recueil, une sérologie de contrôle (anticorps totaux).

Cas des autogreffes de tissu ovarien :

Il est recommandé de ne pas réaliser d'autogreffe de tissu ovarien. Néanmoins, les inclusions dans les protocoles de greffe d'ovaire peuvent se poursuivre.

Risques d'un nouvel arrêt des activités des centres d'AMP

Certaines situations sont susceptibles d'interrompre les activités d'un centre d'AMP, qu'elles soient liées au couple lui-même, au centre et à son équipe médicale ou à une évolution des connaissances scientifiques :

- situation personnelle du couple : changement de l'état de santé d'un des membres du couple ou d'un proche pouvant laisser penser à une infection par le Covid-19 pendant la prise en charge ;
- situation du centre d'AMP : arrivée d'une nouvelle vague de la pandémie, un trop grand nombre de personnels du centre d'AMP affectés à la prise en charge des patients atteints de la Covid-19 dans d'autres unités ou un trop grand nombre de personnels du centre d'AMP atteints du Covid-19 ;
- évolution des connaissances scientifiques : si un risque pour la santé de la femme, de l'homme ou du fœtus était identifié en lien avec le Covid-19, la prise en charge de tout.e.s les patient.e.s pourrait être reconsidérée.

Est-ce que le report de ma tentative de FIV affectera-t-il ma capacité à avoir un enfant ?

Le retard de traitement de 3 mois diminue de façon très modeste les chances de grossesse.

Quand pourrai-je reprendre mon parcours de FIV ?

Actuellement, tous les centres d'AMP en France peuvent reprendre la prise en charge selon les directives de l'Agence de la biomédecine (ABM) en date de 13 mai 2020 et révisée le 17 juin, sous réserve de l'accord de l'Agence régionale de santé (ARS). Cette reprise dépendra des conditions locales.

Si je contracte le Covid-19 pendant mon parcours en AMP, quel est le risque pour ma tentative ?

En cas d'apparition de symptômes chez vous, chez votre conjoint ou chez votre enfant, au cours de votre prise en charge, il est possible :

- que votre ponction soit annulée ;
- que votre transfert d'embryons frais soit reporté ;
- que vos ovocytes ou vos embryons soient congelés.

Y a-t-il un risque que mon cycle soit annulé ?

Oui si les recommandations de l'Agence de la biomédecine ou de l'Agence régionale de santé changent.

Mes paillettes de sperme, d'ovocytes ou d'embryons sont congelées dans votre centre, sont-elles à l'abri du Covid-19 ?

Oui. En l'état actuel des connaissances sur le coronavirus, vos paillettes de sperme, d'ovocytes ou d'embryons qui sont congelées sont à l'abri du Covid-19.

Le virus Covid-19 peut-il être présent dans le sperme ou les ovocytes ?

D'après les connaissances actuelles, encore limitées et incertaines, le virus n'a été retrouvé ni dans les ovocytes, ni dans les spermatozoïdes ni dans le tractus génital de la femme (vagin, utérus, trompes).

Le virus Covid-19 a été retrouvé dans le liquide séminal (fluide composant la majorité du sperme chargé notamment de nourrir et de véhiculer les spermatozoïdes) chez quelques patients en particulier après des formes sévères de la maladie, il s'agirait probablement de virus inactif car il n'y a a priori pas de risque de transmission sexuelle.

Que puis-je faire maintenant en attendant l'ouverture de mon centre d'AMP ?

Prendre soin de vous et de vos proches en respectant les gestes barrières et distanciation physique : vous laver très régulièrement les mains, tousser ou éternuer dans votre coude ou dans votre mouchoir à usage unique, saluer sans serrer la main et éviter les embrassades. Distanciation physique et port de masque grand public. Évitez de prendre du poids et faites de l'exercice physique si vous en avez la possibilité. Arrêtez le tabac si vous êtes fumeuse. Ce sont des facteurs pouvant impacter votre taux de succès.

Mon médecin m'a diagnostiqué un cancer et une chimiothérapie est recommandée. Puis-je encore tenter de congeler mes ovocytes ?

Oui, vous pouvez en bénéficier si le traitement proposé est jugé toxique pour votre réserve ovarienne. Il suffit de prendre contact sans trop tarder avec un centre d'AMP autorisé pour la préservation de fertilité.



COVID-19 ET GROSSESSE

SI JE SUIS TESTÉE POSITIVE POUR COVID-19 ET SI JE SUIS MALADE, QUAND EST-IL POSSIBLE D'AVOIR UNE GROSSESSE ?

L'infection par Covid-19 peut durer plusieurs semaines. Il est conseillé d'attendre la disparition des symptômes pour tenter d'avoir une grossesse.

JE SUIS ENCEINTE ET INFECTÉE PAR LE COVID-19. QUEL EST LE RISQUE POUR L'ISSUE DE MA GROSSESSE ?

D'après les informations actuellement disponibles, les femmes enceintes infectées par Covid-19 ne semblent pas présenter un risque accru pour l'issue de leur grossesse. Par ailleurs, les femmes enceintes infectées par Covid-19 ne semblent pas avoir plus de risque de développer une forme grave.



QUEL EST LE RISQUE QU'UNE INFECTION AU COVID-19 AFFECTE MON ENFANT À NAÎTRE ?

Certaines complications de la grossesse ont été signalées chez les nourrissons nés de mères positives pour Covid-19, telles que l'accouchement prématuré et le faible poids à la naissance. Nous ne pouvons affirmer que ces complications sont liées à une infection maternelle.

Il est possible que d'autres complications imprévues soient découvertes à l'avenir.

Toutes les informations scientifiques sont collectées en temps réel et si un risque nouveau apparaissait, les patientes seraient bien sûr informées.

